

DU VENDREDI 24 AVRIL 2020

Présents : Mmes : Christiane CAHUZAC, Christiane COIGNET, Anita CORNU-CAILLAUD, Ulla DELPECH, Claire FOUNTAINE, Hélène LA SALMONIE, Brigitte VIAUD, Mrs Gérard CARREAU, Francis CHEVALIER, Roland DANO, Roland DESFORGES, Francis DUBES, Paco DURANDEAU, Raymond GOHIER, François GRIMMEISEN, Patrick HAMART, Éric LIMOUZIN, Gilles MARGUERAT, Jean-Louis MATTEI, Claude PEUDUPIN, Jean-Luc STAUB.

Absents ou Excusés : Mrs : José CERVERA, Jean-Christophe DESCHAMPS, Jean-Pierre DUCLOS, Régis DUPERRIER, Geoffrey GIBERT, Alain GOUX, Victor MALDONADO, Briec PERNES, Antoine TEXIER.

Invités : Mmes Laurence FREMANTEAU, Annik GAILLOT, Aurélie LAGAILLARDE, Mrs : David ETIENNEY, Gildas TREGOUET.

Ordre du Jour :

- 1 - *Approbation RDD du CA du 8 février 2020*
- 2 - *Point Organisation Ligue « COVID 19 » :*
 - Ressources humaines*
- 3 - *Retour Enquête téléphonique Fédérale « Accompagnement des clubs »*
- 4 - *Point Financier :*
 - Retour sur Power Point du trésorier Fédéral*
 - Point sur Trésorerie Ligue, Impact Budgétaire, Aides diverses*
- 5 - *Point Sportif :*
 - Coupe Régionale et régates de Ligue*
 - Championnats de France*
 - Modalités de sélection :*
 - Avenant au règlement sportif*
 - Comité de Sélection*
 - Gestion du calendrier*
 - Perspectives d'organisation : été 2020 et saison 2020/2021 en fonction des éléments connus*
- 6 - *Retour sur la phase 1 de la « Campagne PSF 2020 »*
 - Le soutien Ligue à l'élaboration des dossiers*
 - Les fiches « Action » Ligue*
- 7 – *Questions diverses*

La séance est ouverte à 18h05 en visio-conférence GO TO MEETING pour cause de confinement.

Raymond GOHIER remercie les participants de leur présence à cette séance. Nous sommes 21 membres du CA présents, donc toutes les délibérations seront valides.

APPROBATION DU RDD DU CA du 8 FEVRIER 2020:

DECISION 1

Adopté à l'unanimité.

POINT SUR L'ORGANISATION LIGUE en période de PANDEMIE COVID 19 :

Dès l'annonce du confinement les sites de Talence et La Rochelle ainsi que le PE et le PER de La Rochelle ont été fermés en même temps que l'accès aux plages. D'où obligation de revoir l'organisation de nos salariés. Dès le 20 mars, le BE a approuvé les décisions prises par le Président de répartir nos employés en 3 fonctions :

- Fonction « Administrative » pour Annik et Aurélie en les déclarant à 100% en télétravail.
- Fonction « Formation » pour Olivier lui aussi en télétravail à 100% pour contacts avec le CFA et les apprentis.
- Fonction « Entraîneur » à temps partiel pour Maxime, David et Gaël et « Garde d'enfants » pour Antoine.

Le constat général est d'éviter toute précipitation par rapport à l'état sanitaire mais aussi maîtriser au mieux nos finances.

ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS :

Les résultats de l'enquête téléphonique auprès des clubs décidée par la FFVoile (du 25 mars au 7 avril) et concernant les 102 clubs de la Nouvelle-Aquitaine (96 clubs ont pu être contactés) sont les suivants :

- 68% des clubs ont opté pour le chômage partiel
- 31% pour le maintien de l'activité
- 23% pour le télétravail

L'impact budgétaire envisagé :

- 81% des clubs prévoient une perte budgétaire de -30%. Ces prévisions ont été chiffrées en tout début de confinement. Reste à voir les modifications futures dues au mode de déconfinement.
- 72% des clubs pensent avoir une autonomie financière (sans aucune recettes) pour les deux mois et demi à venir. Ils prévoient également une perte de 26% du nombre de licences vendues.

A la date du 23 avril, la FFVoile a enregistré jusqu'à fin juin une perte de

- | | |
|---------------------------|------------------------------------------------|
| - 19% de licences Adultes | Pour la LVNA – 23% Adultes soit – 901 licences |
| - 16% de licences Jeunes | - 26,5% Jeunes soit – 333 licences |
| - 61% de PVR. | – 57% PVR soit - 1 054 licences |

Les clubs joints ont fait part de leur reconnaissance à être écoutés et entendus, à la faveur de cette enquête. Ils se montrent tous très inquiets pour leur futur.

POINT FINANCIER :

Pour la trésorerie : Par simulation, nous constatons une perte d'environ 100 000€.

Pour le budget : Un budget de crise COVID 19 avec un équilibre plus bas (moins de recettes mais aussi moins de déplacements) est envisagé.

DECISION 2

Le CA décide de repousser l'appel à cotisation des clubs en septembre.

POINT SPORTIF :

Championnat de Ligue et Coupe Régionale Nouvelle-Aquitaine Banque Populaire

DECISION 3

Le CA décide de reporter la Coupe à l'année prochaine avec, s'il sont d'accord, les clubs organisateurs du CV Arcachon, CV Pyla-sur-Mer et CV Cazaux Lac à une date choisie conjointement entre ces clubs et la Commission Sportive de la LVNA.

Le Championnat de Ligue par support est stoppé pour le cycle 2019/2020.

Le Comité de Sélection pour les Championnats de France sera composé de : Anita CORNU-CAILLAUD, Roland DANO, Paco DURANDEAU, Roland DESFORGES, Patrick HAMART et Éric LIMOUZIN.

Les trois items sont validés à l'unanimité des présents.

Petit rappel : Les coureurs qui souhaitent participer aux Championnats de France doivent faire parvenir leurs dossiers à la Ligue.

Ce sera le Comité de Sélection qui étudiera leurs candidatures.

Calendrier :

Vu la décision du CA toutes les régates sélectives pour les Championnats de France vont être annulées.

Pour les régates reportées à l'automne, la CRA manque d'arbitres.

DECISION 4

Le CA valide la proposition suivante : donner la priorité à l'organisation des stages de bassin (locaux voir départementaux) et ainsi éviter des grands et fréquents déplacements.

DOSSIERS ANS (ex CNDS) :

Le dossier Ligue est en cours de finalisation. Il est déployé sur 6 fiches « Action ». Nous demandons 165 000€ d'aide. Les 6 chapitres retenus :

- 1 - Pratique féminine
- 2 - Développement de la pratique
- 3 - Développement des pratiques par la dynamisation de tous les bassins de navigation
- 4 - Défendre et développer les dimensions sociales, éducatives et solidaires, valoriser l'éthique et la citoyenneté par des actions de formation et de sensibilisation
- 5 - Sport Santé
- 6 - « Communication et digitalisation » au service du développement associatif, touristique et économique des Clubs

Il faut rappeler qu'à l'avenir l'ANS se tournera davantage vers les clubs et qu'il serait judicieux d'atteindre la balance de 50% pour les clubs et 50% pour la Ligue.